

L'économie régionale ralentit mais résiste au 4^e trimestre 2020

Insee Conjoncture Bourgogne-Franche-Comté • n° 26 • Avril 2021

Après un troisième trimestre caractérisé par un rebond, l'économie de la région reste fortement impactée par les conséquences de l'épidémie toujours en cours. Le deuxième confinement, moins contraignant et mieux préparé par les entreprises, a avant tout impacté les secteurs touchés par les mesures sanitaires. L'emploi dans la région arrive ainsi à se maintenir au quatrième trimestre 2020. Par ailleurs, le taux de chômage connaît une nouvelle baisse en raison d'un fort recul du nombre de personnes sans emploi en recherche active.

Début 2021, l'activité économique reflétée par le nombre d'heures rémunérées est toujours inférieure à son niveau d'avant-crise. Malgré la réouverture de l'ensemble des commerces fin novembre, les ménages sont peu enclins à consommer et préfèrent épargner.

La création d'entreprises suit l'évolution de l'activité en 2020. Les créations d'entreprises se replient de 3,7 % au quatrième trimestre après un fort rebond au troisième trimestre. Le nombre de logements commencés a retrouvé son niveau d'avant-crise.

Début 2021, le nombre d'heures rémunérées reste inférieur à son niveau d'avant-crise

L'activité économique a connu un rebond limité en fin d'année dans la région comme en France. Le nombre d'heures rémunérées et payées par les employeurs du secteur privé permet d'estimer l'ampleur de son évolution.

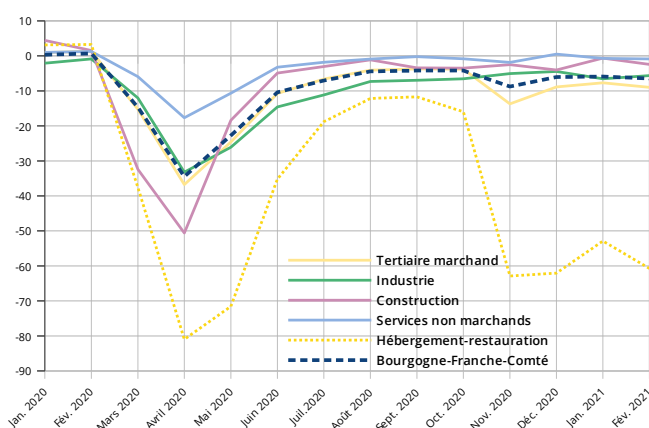
Depuis le début d'année en Bourgogne-Franche-Comté, les heures rémunérées sont en baisse. Elles ont diminué de 6 % en février par rapport au même mois de l'année précédente

► figure 1.

Les services marchands sont particulièrement affectés par les mesures de restrictions. Le volume d'heures rémunérées reste en retrait de 9 % début 2021. La chute est particulièrement importante dans l'hébergement-restauration. En février 2021, les heures rémunérées y sont inférieures de 61 % par rapport à février 2020.

Dans l'industrie, le volume de travail rémunéré continue de baisser et ne retrouve pas son niveau de février 2020. Au delà de la crise sanitaire, ce secteur est en repli depuis plusieurs années. En revanche, dans la construction et dans les services non marchands, les heures rémunérées sont à leur niveau d'avant-crise. Ces secteurs sont peu touchés par les mesures sanitaires depuis l'été 2020.

► 1. Évolution du volume d'heures rémunérées payées par les employeurs comparé à l'année précédente (%)



Note : le volume de travail rémunéré est une composante importante de l'activité économique, même s'il n'en est pas une mesure directe. Il inclut notamment les absences pour lesquelles le salarié perçoit une rémunération, comme les congés payés, les jours fériés ou les jours attribués au titre de la réduction du temps de travail. Ce volume n'inclut pas les heures d'activité partielle correspondant aux nombres d'heures chômées à indemniser.

Champ : entreprises du secteur privé.

Source : Insee, Déclarations sociales nominatives

Retour sur le 4^e trimestre : un rebond de l'activité freiné par le 2^e confinement

L'emploi résiste au 4^e trimestre

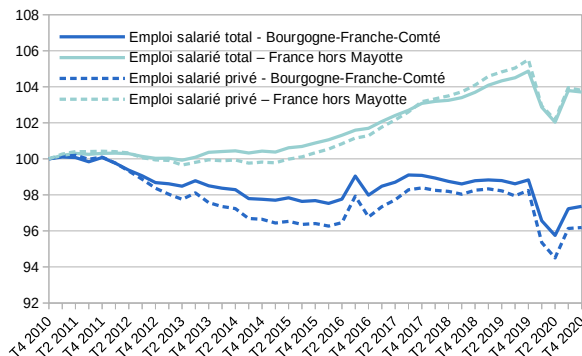
Après une hausse des emplois au troisième trimestre, la reprise est ralentie par le deuxième confinement. Au niveau national comme régional, l'emploi reste ainsi en dessous de son niveau d'avant-crise ► **figure 2**.

Entre décembre 2019 et décembre 2020, plus de 14 000 emplois salariés ont été détruits. Les pertes d'emplois se concentrent dans l'hébergement-restauration, l'industrie, l'intérim et les services aux ménages. À l'inverse, l'industrie agroalimentaire, la construction et les services non marchands parviennent à stabiliser ou à augmenter leurs emplois.

Au cours du quatrième trimestre, l'emploi salarié dans la région gagne seulement 1 300 emplois, soit une légère hausse de 0,1 %. Elle est un peu plus forte dans le secteur public avec + 0,4 %, soit un peu plus de 900 créations nettes d'emplois, que dans le secteur privé. La croissance de l'emploi ralentit dans tous les départements de la région, notamment dans le Territoire de Belfort, la Nièvre et le Doubs.

► 2. Évolution de l'emploi salarié

Indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf-Caisse nationale, Dares, Insee

La croissance de l'emploi intérimaire se tasse

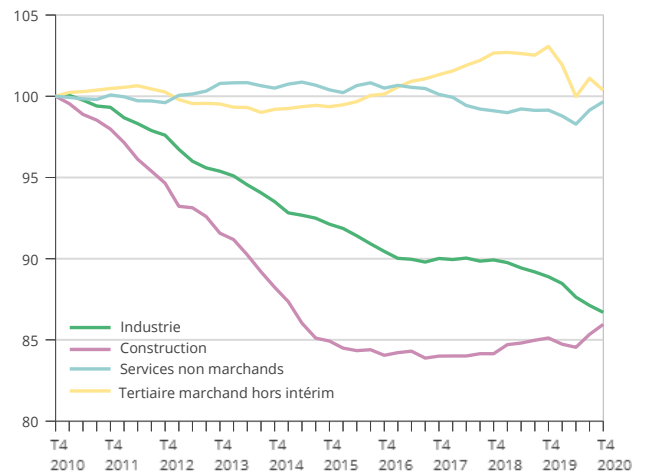
L'intérim est très sensible à la conjoncture économique et agit comme un bon indicateur des perspectives économiques par secteur.

Après la forte hausse du troisième trimestre, l'emploi intérimaire continue sa progression ce trimestre mais à un rythme moins soutenu (+ 5,2 % contre + 33,7 %). Ainsi, les effectifs intérimaires fin décembre 2020 restent 15 % en dessous de leur niveau de fin 2019.

Au cours du quatrième trimestre, l'emploi intérimaire est particulièrement dynamique dans les activités financières et les activités immobilières, respectivement + 19,3 % et + 29,4 %. À l'inverse, l'hébergement-restauration accuse le plus fort repli, avec une contraction de 26,8 % de ses emplois intérimaires. Tous les secteurs industriels augmentent leurs embauches d'intérimaires, excepté la fabrication de matériel de transports qui perd 7 % de ses effectifs.

► 3. Évolution de l'emploi salarié par secteur

Indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf-Caisse nationale, Dares, Insee

L'hébergement-restauration et les services aux ménages toujours en difficulté

L'emploi salarié dans les services marchands hors intérim diminue à nouveau ce trimestre (- 1 %) après un rebond au troisième trimestre. Le secteur perd ainsi 2 400 emplois ce trimestre. L'hébergement-restauration et les services aux ménages sont de nouveau les plus touchés par la crise sanitaire. Ils se replient respectivement de 4,6 % et 2,3 % au quatrième trimestre. Au-delà de la crise sanitaire, l'emploi industriel, en repli depuis plusieurs années, reste sur une tendance à la baisse, - 0,5 % ce trimestre ► **figure 3**.

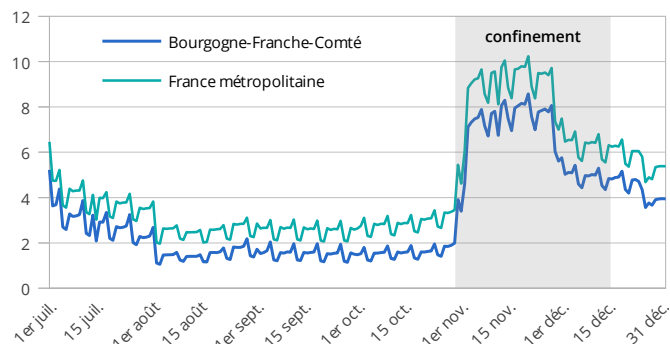
À l'inverse, les services non marchands et la construction continuent leur redressement, mais sur un rythme moins soutenu. Le confinement de cet automne, moins strict que le précédent, a permis aux transports de consolider la reprise entamée au troisième trimestre. Les effectifs du secteur progressent ainsi de 0,7 % ce trimestre.

L'information-communication et l'industrie agroalimentaire résistent également, avec des augmentations de 0,1 et 0,4 %.

Un recours à l'activité partielle moins important en novembre qu'en avril 2020

Au quatrième trimestre 2020, les mesures de couvre-feu et de confinement de la population se sont à nouveau traduites par un recours à l'activité partielle, mais dans une proportion moindre que durant le premier confinement. Ainsi, en Bourgogne-Franche-Comté, la part de salariés du privé en activité partielle a atteint 9 % en novembre 2020, contre un pic de 30 % début avril ► **figure 4**. Le recours à l'activité partielle a été bien plus soutenu dans les services marchands, plus impactés par les mesures sanitaires. Mi-novembre, 13 % des salariés de ce secteur ont bénéficié de ce dispositif, contre 3 % des salariés de l'industrie, et moins de 2 % dans les autres grands secteurs d'activité. Fin 2020, malgré la fin du confinement mais en raison des restrictions encore en vigueur, 7 % des salariés des services marchands sont toujours en activité partielle contre moins de 1 % dans les autres secteurs.

► 4. Évolution de la part des salariés en activité partielle (%)



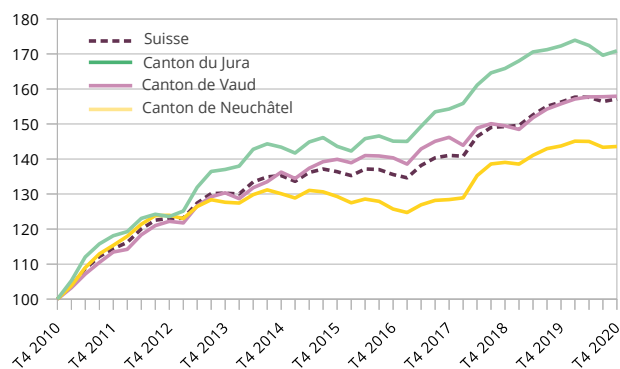
Source : Insee, Déclarations sociales nominatives

L'emploi frontalier repart à la hausse dans les cantons de Neuchâtel et du Jura

Fin 2020, 38 700 Bourguignons-Francis-Comtois travaillent en Suisse. Près des trois quarts sont domiciliés dans le Doubs. Le nombre de frontaliers repart à la hausse au quatrième trimestre (+ 0,5 %). Ce rebond concerne l'emploi des frontaliers des cantons de Neuchâtel et du Jura, où il progresse respectivement de 0,2 % et 0,7 % ce trimestre après des baisses de 1,2 % et 1,6 % au troisième trimestre ► **figure 5**. En revanche, le nombre de frontaliers de la région travaillant dans le canton de Vaud a continué d'augmenter durant l'année 2020, même si la progression est moins forte depuis l'été. Sur un an, le nombre de frontaliers originaires de la région est en hausse de 0,6 %, soit la plus faible croissance depuis début 2017. Seul le nombre de frontaliers travaillant dans le canton de Vaud augmente sur un an (+ 1,4 %).

► 5. Évolution du nombre de frontaliers non suisses résidant en Bourgogne-Franche-Comté et occupant un emploi en Suisse

Indice base 100 au 4^e trimestre 2010



Sources : OFS - Statistique des frontaliers - © OFS

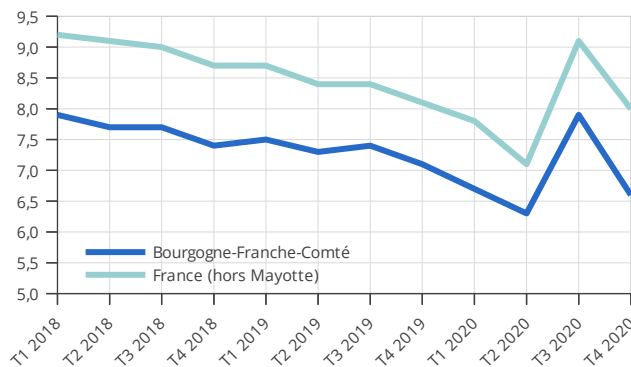
Nouvelle baisse en trompe-l'œil du chômage

Au quatrième trimestre 2020, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 6,6 % en Bourgogne-Franche-Comté ► **figure 6**. Le premier confinement, qui a limité les démarches de recherche d'emploi et réduit la disponibilité des personnes pour travailler, s'est traduit par un recul du chômage en trompe-l'œil. Avec la levée du confinement, le taux de chômage a ensuite rebondi pour atteindre, sur l'ensemble du troisième trimestre 2020, un niveau supérieur de 0,5 point à celui de 2019.

Au quatrième trimestre 2020, le deuxième confinement a eu des effets similaires au premier, mais de moindre ampleur. Entre le 30 octobre et le 15 décembre, nombre de personnes ne remplissaient pas les critères du BIT pour être comptabilisés comme chômeurs, faute notamment de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi dans des conditions habituelles.

Ce phénomène associé à une stabilité de l'emploi salarié dans la région entraîne un recul du taux de chômage. Il atteint ainsi, au quatrième trimestre 2020 un niveau inférieur de 0,5 point à son niveau d'avant-crise sanitaire.

► 6. Évolution du taux de chômage depuis 2018 (%)



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, Enquête Emploi et Taux de chômage localisé

Le Jura reste le département de la région le moins touché, avec un taux de chômage de 5,4 %, devant la Côte d'Or à 5,9 %. Le taux de chômage est toujours le plus élevé dans le Territoire de Belfort, 8,6 % soit davantage que la moyenne nationale 8,0 %. Les autres départements se situent autour de la moyenne régionale, allant de 6,2 % dans la Nièvre à 7,2 % dans le Doubs ► **figure 7**.

► 7. Évolution de l'emploi salarié et du taux de chômage par département au 4^e trimestre (%)

	Emploi salarié			Taux de chômage		
	Effectifs	Évolution		Taux	Évolution	
		T4	annuelle		T4	annuelle
Côte-d'Or	214 000	+ 0,2	- 1,0	5,9	- 1,1	- 0,5
Doubs	193 200	- 0,1	- 2,1	7,2	- 1,4	- 0,2
Jura	85 500	+ 0,7	- 0,3	5,4	- 1,1	- 0,5
Nièvre	65 300	- 0,2	- 2,3	6,2	- 1,3	- 0,6
Haute-Saône	65 800	+ 0,7	- 0,6	6,8	- 1,4	- 0,5
Saône-et-Loire	181 400	+ 0,1	- 1,1	6,7	- 1,2	- 0,6
Yonne	106 200	- 0,0	- 2,4	7,2	- 1,3	- 0,6
Territoire de Belfort	49 100	- 0,3	- 2,9	8,6	- 1,9	- 0,1
Bourgogne-Franche-Comté	960 400	+ 0,1	- 1,5	6,6	- 1,3	- 0,5
France hors Mayotte	25 249 600	- 0,1	- 1,1	8,0	- 1,1	- 0,1

Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, Taux de chômage localisés, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf-Caisse nationale, Dares, Insee

Avertissement sur le marché du travail : La situation des personnes sur le marché du travail a été fortement affectée depuis le début de la crise sanitaire (secteur d'activité à l'arrêt, contrainte de garde d'enfant par exemple). Pour être considéré comme chômeur, il faut être sans emploi, disponible pour travailler et avoir fait des démarches actives de recherche d'emploi. La baisse du chômage au sens du BIT ne traduit pas une amélioration du marché du travail mais un effet de confinement des personnes sans emploi. L'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) peut entraîner des révisions accrues sur les données, durant la phase de montée en charge du dispositif.

220 500 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Au quatrième trimestre 2020, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) s'établit en moyenne à 220 500, soit une hausse de 4,5 % sur un an.

Après une relative stabilité au troisième trimestre, leur nombre diminue de 1 %. La baisse des personnes sans emploi (catégorie A) fait plus que compenser la hausse de ceux qui exercent une activité réduite (catégories B, C).

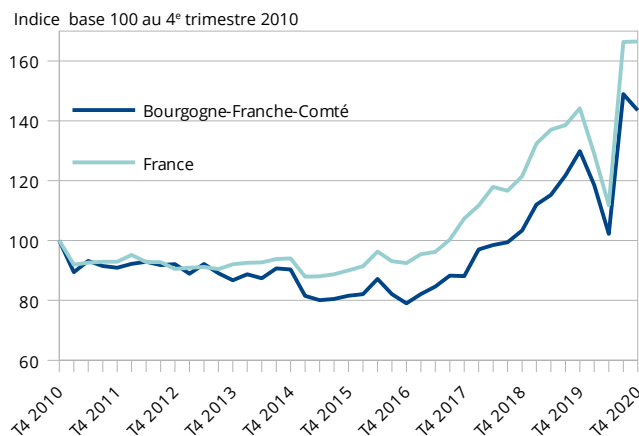
Cette décrue est plus sensible chez les jeunes de moins de 25 ans en raison du recul des demandeurs de catégorie A (- 3,2 %). En revanche, le nombre de DEFM de catégories B et C augmente fortement de 6,1 %.

Le nombre de demandeurs de plus de 50 ans est quasi-stable. La situation des demandeurs d'emploi de longue durée continue à se dégrader, + 1,8 % ce trimestre. Avec plus de 106 000 demandeurs d'emploi au quatrième trimestre, leur nombre est en forte augmentation sur l'année 2020 (+ 7,3 %).

Repli des créations d'entreprises

Au quatrième trimestre, le nombre de créations d'entreprises s'élève à 6 800 en Bourgogne-Franche-Comté. Après l'important rebond de près de 50 % au troisième trimestre, les créations sont en léger repli ce trimestre, - 3,7 % ▶ **figure 8.**

► 8. Évolution des créations d'entreprises



Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene)

Frédéric Biancucci, Caroline Logeais, Bénédicte Piffaut, Amandine Ulrich (Insee)

► Contexte national – En France, la baisse d'activité économique liée au deuxième confinement a été plus limitée que prévu

Au quatrième trimestre 2020, le deuxième confinement a conduit à une baisse du PIB d'ampleur plus limitée que le premier (- 1,4 % par rapport au troisième trimestre), affectant surtout les secteurs les plus exposés aux mesures de restrictions (hébergement-restauration, transports, loisirs...). La consommation des ménages a davantage diminué (- 5,4 %), du fait de la fermeture des commerces « non-essentiels » en novembre et malgré le net rebond observé en décembre. Au total, en moyenne annuelle, le PIB français a diminué de 8,2 % en 2020.

Début 2021, le renforcement des mesures de restrictions (couvre-feu avancé à 18h, fermetures de centres commerciaux, confinements locaux...) aurait limité la reprise de la consommation. La production industrielle a quant à elle à nouveau progressé en janvier, accentuant le contraste avec les services les plus affectés.

► Contexte international – La reprise économique reste tributaire de la situation sanitaire

En 2020, la crise sanitaire a affecté l'ensemble des économies occidentales, en particulier les secteurs du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration, provoquant un recul inédit de la consommation privée. Au quatrième trimestre, la production industrielle s'est maintenue, tandis que la consommation a davantage été affectée par le renforcement des mesures de restrictions (confinements et couvre-feux notamment). Le maintien de ces mesures en Europe depuis le début de l'année 2021 fait craindre une nouvelle baisse de l'activité dans les pays les plus touchés.

► Pour en savoir plus

- « Un an après », *Insee Note de Conjoncture*, mars 2021
- « Au 4^e trimestre 2020, l'emploi résiste au deuxième confinement », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 121, avril 2021
- Des indicateurs conjoncturels régionaux sont disponibles dans le Tableau de bord conjoncturel sur [insee.fr](https://www.insee.fr) : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2121815>

